



MINISTÈRE DE L'AUTONOMISATION DES JEUNES,
DE L'EMPLOI, DES SPORTS ET DU SERVICE CIVIQUE

LA DIRECTION DU SERVICE CIVIQUE LANCE UN APPEL A CANDIDATURE POUR LA :



**MOBILISATION DE 100
VOLONTAIRES NATIONAUX
AU PROFIT DES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES**

PREMIÈRE PHASE



100 VOLONTAIRES NATIONAUX AU PROFIT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

1) OBJECTIF GÉNÉRAL

Mobiliser, former et déployer 100 jeunes volontaires nationaux afin de renforcer les ressources humaines des services décentralisés.

2) OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Impliquer et former des jeunes volontaires à des missions administratives et de terrain au sein des collectivités territoriales (accueil, orientation, contrôle, suivi, assistance au public et aux usagers) ;
- Sensibiliser à la citoyenneté et promouvoir les comportements civiques au sein des collectivités, organisations, associations et instances décentralisées ;
- Appuyer la préservation des équipements et matériels municipaux ;
- Renforcer le patriotisme, le respect et la valorisation des institutions décentralisées auprès des jeunes ;
- Former une génération capable de porter et de diffuser l'esprit du volontariat à travers leurs rôles et fonctions.

3) TYPE DE SERVICE CIVIL ADOPTÉ

Catégorie A : Volontariat national

4) DURÉE

6 mois (du 28 juillet 2025 au 23 janvier 2026)

5) STRUCTURE D'ENVOI

Ministère de l'Autonomisation des Jeunes, de l'Emploi, des Sports et du Service Civique





100 VOLONTAIRES NATIONAUX AU PROFIT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

6) DÉTAILS DE LA MOBILISATION

Structure d'accueil	Nombre de VN déployés	Zone d'intervention (Wilaya)
- Adel Bagrou - Djiguenni - Bassiknou - Amourj - Aoujeft - Néma - Oualata - Timbédra	1 1 1 1 1 2 1 2	Hodh El Chargui
- Aioun - Tintane - Touil - Kobeni - Tamchekett	2 2 1 1 1	Hodh El Gharbi
- Barkéol - Boumdeid - Kiffa - Kankossa - Guérou	1 1 1 2 2	Assaba
- Kaédi - Lexeiba - M'Bout - Monguel - Maghama	2 1 1 1 2	Gorgol
- Aleg - Bababé - Boghé - M'Bagne - Magtaa Lahjar	2 1 2 1 1	Brakna
- Boutilimit - Keur Macene - Méderdra - Ouad Naga - Rosso - R'Kiz - Tékane	2 1 1 1 2 1 1	Trarza



100 VOLONTAIRES NATIONAUX AU PROFIT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Structure d'accueil	Nombre de VN déployés	Zone d'intervention (Wilaya)
• Atar • Ouadane • Chinguetti • Aoujeft	2 1 1 1	Adrar
• Chami • Nouadhibou	1 3	Dakhlet Nouadhibou
• Moudjeriya • Tichitt • Tidjikja	1 1 2	Tagant
• Ghabou • Ould Yengé • Sélibaby • Wompou	1 2 2 1	Guidimakha
• Bir Moghreïn • F'Derik • Zouérate	1 1 2	Tiris Zemour
• Akjoujt • Bennichab	2 1	Inchiri
• Dar-Naim • Teyaret • Toujounine	3 3 3	Nouakchott-Nord
• Ksar • Sebkha • Tevragh-Zeina	3 3 3	Nouakchott Ouest
• Arafat • El Mina • Riyad	3 3 3	Nouakchott Sud



100 VOLONTAIRES NATIONAUX AU PROFIT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

7) DESCRIPTIF DE LA MISSION

Les principales missions des volontaires consistent à accueillir et orienter les usagers, assister dans les tâches administratives et opérationnelles des mairies. Ils travailleront sous la supervision directe des responsables municipaux, en coordination avec la délégation régionale du ministère dans la wilaya concernée et selon les objectifs fixés par la Direction du Service Civique.

8) RÉSULTATS ATTENDUS

- Formation et préparation des jeunes à accéder à l'emploi ;
- Renforcement de l'inclusion sociale et de l'autonomisation des jeunes ;
- Dynamisation des services municipaux et rapprochement des services du citoyen ;
- Encadrement et développement des compétences des jeunes par les équipes municipales ;
- Promotion de la culture du volontariat, des valeurs de citoyenneté et de coexistence.

9) FORMATION

La formation des volontaires (discipline, patriotisme, respect des institutions) est assurée par le Ministère de la Défense et des Affaires des Retraités et des Enfants de Martyrs, du 28 juillet au 3 août 2025 à l'espace jeunesse d'El Mina (Nouakchott).

10) CÉRÉMONIE OFFICIELLE DE LANCEMENT

03 août 2025 à Nouakchott

11) CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

- Être de nationalité mauritanienne
- Présenter un certificat médical récent attestant l'aptitude physique
- Fournir un casier judiciaire récent prouvant la jouissance des droits civiques
- S'inscrire sur la plateforme nationale du service civique
- S'enregistrer pour la mission souhaitée





100 VOLONTAIRES NATIONAUX AU PROFIT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

8) CONDITIONS SPECIFIQUES DE PARTICIPATION

Intitulé de mission	Niveau scolaire	Expérience	Age	Résidence
Assistant administratif	Niveau Collège	6 mois	18-35 ans 18 – 50 ans pour les personnes handicapées ou encadrants jeunesse	Résidence permanente dans la zone de mission

9) PROCESSUS DE SELECTION

Un appel à candidatures pour ces missions de volontariat est lancé via la plateforme nationale du service civique : <https://sc.majessc.gov.mr>

Dépôt des dossiers

Du Lundi 23 juin à 08h00 au Lundi 07 juillet à 12h00

Un comité est mis en place pour examiner les dossiers, établir des critères transparents de notation, évaluer les candidatures et publier les résultats finaux (Liste de sélection et liste d'attente). Le dossier du candidat volontaire doit contenir :

- Un CV
- Une lettre de motivation
- Une copie de la carte d'identité nationale
- Une attestation d'expérience
- Un certificat de résidence signé par l'autorité compétente
- Une attestation du niveau d'études requis ou équivalent
- Un extrait de casier judiciaire
- Un certificat médical précisant le groupe sanguin

10) ELEMENTS DE LA MOTIVATION MENSUELLE

Indemnité de base	Transport et communication	Assurance	Net à payer
4500	500	300	5000

